

DES SOCIÉTÉS MARTINQUAISES
DE SPORTS ATHLETIQUES

Fondée en 1912

Reconnue du Ministère de la Guerre n° 13942
Affiliée à la Fédération française d'athlétisme

Secrétariat

N°

Toute la correspondance doit être adressée
au Secrétariat général : Maison du sport

Fort-de-France le _____

Extrait du rapport moral du 2^e congrès de
L'U.S.M.S.A. pour 1939.

Messieurs et chers camarades,

C'est le coeur angoissé que nous ouvrons le 2^e Congrès de l'Union. Nous devons en effet porter à votre connaissance la démission qui nous a été adressée par notre vénéré M. ACHILLE en tant que Président de L'U.S.M.S.A. Il n'est pas besoin d'insister sur cet acte pour que vous ressentiez tout de suite la perte que subit notre Fédération. La haute valeur intellectuelle et morale de notre Président, le tact par lequel il se caractérise, la courtoisie et la pondération dont il faisait preuve en toutes circonstances, le dévouement et le désintéressement qu'il mettait dans l'accomplissement des fonctions qui lui furent dévolues pendant un quart de siècle, tout cela allié à son esprit de justice et à ses sentiments impartiaux faisait de lui, le président idéal, qui a su s'imposer à la sympathie et j'ose même dire à l'affection de tous ceux qui ont eu la rare bonheur de collaborer avec lui ou tout simplement de s'en approcher. Ce sont toutes ces qualités que vous avez voulu souligner, en même temps que vous lui exprimiez votre reconnaissance pour son dévouement à la cause sportive, quand pendant 25 ans vous lui avez demandé par vos suffrages unanimes de présider à la Destinée de L'U.S.M.S.A.

L'action personnelle qu'a menée M. ACHILLE en vue du développement toujours plus intense de L'UNION est bien connue de nous tous. Que de fois il a engagé dans l'unique dessein de permettre à la Fédération de vivre, en plus de sa responsabilité morale, sa responsabilité pécuniaire. Et c'est avec joie que dernièrement nous avons pu lui apprendre que nous avons enfin acquitté la dette d'honneur qu'il avait contractée auprès du syndicat d'initiative dont il était membre.

Je ne m'attarderai pas au cours de cette séance où nous éprouvons la sensation du vide que laisse le départ de notre Président, tout en ayant l'impression que son esprit nous domine; je ne m'attarderai pas dis-je à retracer les étapes parcourues et les réalisations obtenues sous la direction de M. ACHILLE. Il suffit d'ouvrir les yeux et en toute justice, en toute reconnaissance, en considérant les faibles moyens dont dispose l'Union, la vie précaire qui lui est imposée du fait de l'insuffisance de ses revenus, l'on ne peut que s'incliner devant une administration aussi sage, aussi honnête et crier bien haut: que le Président LOUIS ACHILLE a bien mérité de L'U.S.M.S.A. de notre jeunesse sportive de la Martinique et la France notre mère patrie.

En conséquence même de la démission de M. ACHILLE nous avons été amenés à pourvoir à son remplacement. Il ne nous a pas été difficile de faire un choix.

Naturellement nous avons élevé à la présidence notre camarade LOZON vice Président du Comité directeur. Le faisant, nous avons répondu à un vœu formulé par M. ACHILLE lui-même, et nous avons marqué par notre vote que nous entendions couronner des efforts constants, un dévouement entier un désintéressement total qui ne trouvent leur justification que dans l'amour ardent qu'éprouve notre camarade LOZON pour la culture physique et les Sports.

Ayant été tout à tour Trésorier, Secrétaire général, vice Président du Comité où il a travaillé toujours en plein accord avec le Président ACHILLE, il n'est pas douteux qu'il s'appliquera dans l'exercice de ses nouvelles et délicates fonctions à maintenir la Fédération dans la ligne qui lui a été assignée par son prédécesseur. Pour notre part nous avons confiance en son action et c'est au nom de tous les camarades du Comité que j'assure

N. B. Prière de ne traiter qu'un seul objet par lettre

d'un concours
empressé et loyal